

Ottawa, 5 novembre 1836.

A M. le directeur de la *Revue du Tiers-Ordre*.

Très cher Monsieur,—Votre pieuse et estimable publication étant spécialement dédiée à la glorieuse armée du Cœur de Jésus, j'ose espérer que cet article aura l'hospitalité dans votre admirable *Revue*.

La ligue universelle du Cœur de Jésus aidera grandement à l'accroissement et aux progrès du Tiers-Ordre de saint François, toujours si hautement encouragé par notre très illustre et très saint Père le Pape Léon XIII et par nos seigneurs les évêques, comme moyen éminemment propre à guérir les maux si nombreux qui affligent le monde : il est donc souverainement consolant, pour tous les véritables amis du Sacré Cœur de Jésus, de voir le Tiers-Ordre se répandre et se propager constamment dans tous les pays catholiques, en arborant ostensiblement et intrépidement le noble et saint drapeau du Cœur de Jésus, qui, d'ailleurs, va si bien avec le glorieux étendard de saint François, le grand apôtre selon le Cœur de Jésus.

Espérons donc que les membres du Tiers-Ordre travailleront activement, non seulement pour la propagation de leur belle et sainte société, mais aussi pour répandre et propager la ligue universelle du Sacré Cœur, afin de consoler ce Cœur adorable, qui a tant aimé les hommes.

Redoublons de zèle et de pieuse générosité, en usant de toute notre influence, plus ou moins grande, pour augmenter les membres des amis du Sacré Cœur de notre aimable Sauveur, et par suite pour la diffusion rapide et constante de la grande et sainte ligue du Cœur de Jésus, qui déjà compte près de douze mille membres dans notre pieux Canada et aux Etats-Unis ; sans parler d'un grand nombre d'autres pays où la dite ligue du Sacré Cœur est également nombreuse, et fait un bien immense au point de vue religieux et social.

UN RELIGIEUX DU SACRÉ CŒUR.

La pauvreté est la voie assurée du salut, la gardienne de l'humilité et la racine de la perfection...C'est le trésor caché du champ de l'Évangile, pour lequel il faut vendre tout ce que l'on possède, en méprisant ce que l'on ne peut vendre.—*St François*.—*Conf. Monast.* v,

—Tous les frères doivent être de bons catholiques, vivre et parler conformément à la foi catholique.—*St François*.—*1er Règle des FF. Min.* xix.